

Image not found or type unknown



rachat de la maison familiale par un héritier

Par **shivatina**, le **23/05/2009** à **14:32**

bonjour,mes parents sont mariés sous le regime de la communauté.

si l'un de mes parents décédait,le survivant aurait l'usufruit de la maison.

Etant 3 enfants,si l'un d'entre nous decide de racheter la maison avec l'idée de garder le parent survivant dans celle ci ,quelles sont les possibilités pour lui pour le faire?

Merci d'avance...